

L'Europe conclut le marché des réfugiés avec la Turquie

MIGRATION A partir de dimanche, tout migrant arrivé en Grèce doit être renvoyé

- L'UE et la Grèce doivent maintenant monter une opération herculéenne.
- Objectif : stopper le flux venant de Turquie.

Une « journée historique », a déclaré le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu, très satisfait lors de la présentation de l'accord conclu entre son pays et l'Union européenne. Son élément central : le renvoi systématique de tous les migrants qui arriveront à partir de ce dimanche 20 mars de Turquie sur les îles grecques, y compris les réfugiés syriens. Historique, mais dans quel sens ? Le président du Conseil, Donald Tusk, préférerait se dire « pragmatique » en parlant de « percée ». Le Polonais a été le maître d'œuvre de cet accord dont le schéma avait été d'abord négocié avec M. Davutoglu, dans le dos tant de Tusk que des 26 autres chefs d'Etat ou de gouvernement, par la chancelière Angela Merkel et le Premier ministre Mark Rutte, lors du précédent sommet UE-Turquie du 7 mars.

L'accord prévoit que tous les nouveaux migrants partis de Turquie qui gagneront les îles grecques à partir du 20 mars seront renvoyés en Turquie. Expulsions collectives en vue, refoulements ? Non, selon l'accord euro-

turc, qui spécifie que les lois européennes et internationales seront respectées, puisque tous les migrants seront dûment enregistrés à leur arrivée et leurs demandes d'asile éventuelles traitées individuellement. On est loin du premier projet germano-néerlandoturc du 7 mars : les juristes des

institutions européennes sont passés par là suite à la réprobation mondiale face à ce qui s'annonçait bien comme des expulsions massives. (Voir nos éditions de jeudi et vendredi, ainsi que notre site lesoir.be, sur les bases légales de ces renvois.)

C'est désormais « un travail herculéen qui nous attend, et spécialement la Grèce », a annoncé le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, dont l'institution sera chargée de coordonner cette entreprise inédite au sein de l'UE, qui nécessitera 4.000 personnes et absorbe-

ra un budget de 280 à 300 millions d'euros pour six mois. « Le poids pèsera d'abord sur la Grèce, expliquait une source bien placée, mais ce sera aux pays qui ont été les initiateurs de cette idée de faire preuve de leadership dans l'assistance massive dont aura besoin la Grèce. Ce sont ces pays qui croient le plus à l'efficacité de cette opération, beaucoup d'autres ne partageant pas leur conviction. » La remarque vise l'Allemagne et les Pays-Bas, qui seraient déjà prêts à y mettre de gros moyens humains. Jeudi soir, le Premier ministre Charles Mi-

chel, qui avait été l'un des dirigeants à plaider pour que l'UE prépare immédiatement un plan opérationnel, a dit que la Belgique était disposée à envoyer plusieurs dizaines de fonctionnaires en Grèce.

Parallèlement aux renvois, l'UE « réinstallera » chez elle un réfugié syrien enregistré en Turquie pour chaque réfugié syrien arrivé irrégulièrement en Grèce et renvoyé en Turquie. L'accord prévoit un plafond de 72.000 réinstallés possibles : un chiffre pris dans les engagements existants d'accueil de réfugiés, déci-

dés par l'UE l'an dernier. Quand débiteront les opérations de renvoi ? La chancelière allemande évoquait le 4 avril. Mais aucune date n'est formellement fixée, vu l'incertitude liée à l'ampleur logistique de l'opération à monter. « Cela commencera lorsqu'on renverra le premier réfugié syrien en Turquie, simultanément à l'accueil du premier Syrien réinstallé en Europe », expliquait notre source citée plus haut.

Et l'opération, « temporaire », aura aussi un terme : le moment où le flux de Turquie se sera tari – c'est l'objectif de l'opération – ou lorsqu'on aura atteint les 72.000 Syriens réinstallés en Europe. L'accord prévoit enfin une « clause d'autodestruction » : si le nombre de renvois vers la Turquie devait dépasser les 72.000, le mécanisme sera interrompu, puisqu'il aura prouvé ne pas at-

teindre l'objectif recherché.

Comme prévu, les Européens ont offert des contreparties aux Turcs. Une libéralisation des visas pour fin juin au plus tard, mais sous condition qu'Ankara prenne toutes les mesures légis-

Selon Charles Michel, la Belgique est disposée à envoyer plusieurs dizaines de fonctionnaires en Grèce

latives et réglementaires auxquelles elle s'est engagée en 2013. Et l'UE ouvrira non pas cinq, comme promis par le tandem Merkel-Rutte, mais un seul nouveau chapitre de négociation d'adhésion de la Turquie à l'UE : celui sur le budget. Chypre s'opposait catégoriquement à l'ouverture de tout chapitre qui aurait tacitement consacré sa non-reconnaissance par Ankara : Nicosie est donc satisfaite.

Enfin, Turcs et Européens ont convenu d'identifier et de financer rapidement des projets bénéficiant aux Syriens dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la recherche, pour commencer à réellement absorber les 3 milliards d'euros promis par l'UE pour venir en aide aux réfugiés de Turquie. Et lorsque ces 3 premiers milliards seront dépensés, l'UE en consentira trois autres.

Reste à faire fonctionner tout cela. Et à prouver que le devoir de protection envers les réfugiés est respecté. On ne sait ce qui sera le plus difficile. ■

JUREK KUCZKIEWICZ